

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
**DE LYON**

---

*Année 1882*

—  
(NOUVELLE SÉRIE)  
—

TOME VINGT-NEUVIÈME

---

**LYON**  
**H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR**  
68, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

**PARIS**  
**J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR**  
19, RUE HAUTEFEUILLE

—  
1883

NOTICE  
SUR  
LE MELANOPHILA CYANEA  
ET LE CLERUS RUFIPES

PAR  
**M. XAMBEU**  
CAPITAINE ADJUDANT-MAJOR AU 22<sup>e</sup> DE LIGNE

Présenté à la Société Linnéenne de de Lyon.

En février 1879, une violente tempête de vent déracinait une grande quantité de pins dans les bois des environs du Poirier, hameau près de Lentilly, à 16 kilomètres nord-ouest de Lyon.

Ces bois, avec la moitié de leurs arbres renversés, me parurent offrir un vaste champ d'exploration pour un entomologiste, et c'est à ce titre que je les visitai très fréquemment pendant l'année 1879-1880; une année passée au camp de Sathonay me força à cesser mes investigations que je repris en 1881; je partais de chez moi à six heures du matin pour arriver au bois à dix heures; dès deux heures du soir, je reprenais le chemin de la maison. Durant ces quatre heures, il me fut donné de recueillir de bonnes espèces d'insectes de tous ordres, de faire de grandes remarques sur les espèces qui sont nuisibles aux plantations de pins; ce sont ces remarques particulières à deux espèces de Coléoptères que je fais connaître aujourd'hui à la Société qui vient de m'admettre parmi ses membres auxquels j'adresse ici tous mes remerciements.

Certains arbres renversés, d'autres sur pied avaient attiré mon attention; leurs feuilles jaunissaient d'abord avec une rapidité extraordinaire, puis l'arbre mourait. Une inspection sérieuse me fit remarquer que, vers le pied, l'écorce était habitée par une innombrable quantité de larves de

Buprestides ; dans les galeries de ces mêmes larves se trouvaient d'autres larves brunes, pubescentes, que je soupçonnai fort être parasites des premières.

Ce point piqua ma curiosité ; ce fut assez pour qu'à chaque visite je fisse ample provision d'écorces ; j'en portai autant que pouvait en contenir mon sac de chasse, et, arrivé chez moi, je les déposais à l'abri dans une grande boîte bien jointe.

Dès le début, j'attribuai la mort des arbres sur pied aux larves de Buprestides, mais il sortit tant d'autres insectes de ces écorces que mon opinion aurait pu plus tard se modifier à cet égard.

Je suivis assez exactement les différentes phases de l'existence des deux larves qui eurent le don d'attirer mon attention, et en juillet j'eus la satisfaction de savoir à qui j'avais eu à faire. La larve de Buprestides me donna le *Melanocephila cyanea*, du groupe des *Anthaxides* ; j'obtins de l'autre larve le *Thanasimus rufipes*, de la tribu des *Angusticolles* de Mulsant.

Maintenant que le point de mes remarques est posé, je vais procéder à la description des différentes phases biologiques par lesquelles l'une et l'autre larve sont passées.

### **Melanocephila cyanea, FAB.**

#### 1<sup>o</sup> LARVE

Longueur, 20 millimètres ; charnue, en forme de pilon aplati. *Tête* subcornée, roussâtre, enchâssée dans le prothorax. *Front* marqué d'une fossette large, peu profonde sur laquelle passe un petit sillon en arc renversé. *Labre* arrondi. *Épistome* trapézoïdal. *Mandibules* noires. *Lobe des mâchoires* tomenteux, surmonté d'une épine unguiforme. *Lèvre inférieure* peu profondément échancrée. *Antennes* courtes, coniques, à trois articles, le 1<sup>er</sup> grand, le 2<sup>e</sup> plus étroit à la base qu'à l'extrémité, le 3<sup>e</sup> tomenteux et arrondi au bout. *Prothorax* portant en dessus comme en dessous une plaque coriace, couverte d'aspérités subcornées et roussâtres, la supérieure elliptique, l'inférieure en carré long. *Abdomen* ayant ses huit premiers segments égaux, marqués en dessus et en dessous d'un pli médian transversal, et, de chaque côté, d'une fossette roussâtre, dessinant un bourrelet qui parcourt les flancs ; 9<sup>e</sup> segment un peu plus court et un peu plus étroit que les précédents, sans pli transversal, à

fossette et bourrelets latéraux moins marqués; 10<sup>e</sup> de moitié plus court que le 9<sup>e</sup>, en forme de mamelon. *Stigmates* roussâtres, la 1<sup>re</sup> paire en forme de croissant placé près du bord antérieur du 1<sup>er</sup> segment thoracique, les autres orbiculaires, sis au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux. *Pattes* nulles, de petits mamelons rétractiles placés sous les segments thoraciques et sous le premier segment abdominal semblent les remplacer.

Cette larve vit le corps replié en deux, et, ainsi que je l'ai dit, dans l'écorce des pins malades; tant qu'elle est jeune, elle dévore le dessous de l'écorce; lorsqu'elle est prête d'arriver au terme de sa croissance, elle quitte le dessous de l'écorce pour se rapprocher de la surface: elle opère alors sa nymphose.

### 2<sup>o</sup> NYMPHE

Longueur, 10 millimètres. A déjà la forme de l'insecte parfait; telle est molle, blanche avec les yeux un peu rougeâtres; elle porte sur le bord postérieur des six premiers segments abdominaux un petit mamelon latéral et un dorsal, bien saillant, un peu incliné en arrière, les uns et les autres ayant sans doute pour but d'amortir les chocs que la nymphe pourrait recevoir; insensiblement sa couleur s'obscurcit jusqu'au moment où l'insecte arrive à l'état parfait; la durée de la nymphose ne paraît pas se prolonger au delà d'une quinzaine de jours.

### 3<sup>o</sup> INSECTE PARFAIT

Longueur, 9 à 10 millimètres. *Tête* verdâtre, marquée de gros points antérieurement et sur le vertex, oblongs et plus forts sur le front. *Antennes* et *pièces buccales* bronzées. *Épistome* cuivré. *Prothorax* bleu en dessus bronzé verdâtre aux angles antérieurs et en dessous, couvert de poils au milieu et sur les côtés, marqué sur le milieu de quatre fossettes transversales et d'une autre à chaque angle postérieur. *Élytres* bleues, chagrinées ou plutôt couvertes de rides irrégulières et transversales. *Dessous de l'abdomen* et *pattes* bronzé verdâtre brillant, avec pubescence un peu couchée.

S'abat au mois de juillet sur les troncs des pins malades ou récemment morts, s'y accouple et la ponte a lieu dans l'intérieur de l'écorce, que la femelle perce au moyen de sa tarière.

Un moyen de destruction des larves et des nymphes nous est donné par la nature, les Pics et surtout le Pic vert (*Picus viridis*) les recherchent avec avidité; aussi paient-elles souvent un peu cher la convenance qu'elles trouvent à se loger sous l'écorce; les Pics, guidés par leur odorat ou par le bruit que font les larves en rongant les feuillettes corticales, éventent leur retraite, surtout aux parties moyennes et supérieures des arbres où l'écorce est moins épaisse; ils pratiquent à coups de bec une brèche au rempart qui protège la larve et en font leur proie. On peut quelquefois remarquer dans les forêts des arbres qui sont criblés de ces cavités, ce qui est un signe certain de la destruction d'un grand nombre de larves.

Le *Melanophila cyanea* ne se prend pas aussi facilement qu'on pourrait le croire; sa démarche est rapide, son vol l'est davantage et il fuit à la moindre approche; par sa couleur sombre, il dérouté les yeux de l'observateur; le moyen de se le procurer en abondance consiste à emporter chez soi et mettre en lieu sûr les parties des écorces de pin habitées par sa larve.

### **Clerus rufipes**, BRAHM.

#### 1° LARVE

Longueur, 12 millimètres. *Corps* rougeâtre, à pubescence brunâtre. *Tête* noirâtre. *Labre* et *mandibules* noires; le dessous de la tête porte une plaque cornée ayant au milieu deux sillons longitudinaux peu distants, l'un de l'autre, mais se rapprochant presque à se toucher en arrivant à la base du premier anneau. *Palpes*, *bouche*, *mâchoires* et *antennes* rouge testacé; premier anneau écailleux, brun rougeâtre en dessus, les autres membraneux jusqu'au dernier qui est écailleux et se termine par deux crochets noirâtres; à partir du 4<sup>e</sup> anneau et jusqu'au dernier, chaque segment porte un bourrelet à sa partie supérieure et un autre à chaque côté, destinés à aider à la marche de la larve. *Pattes* testacées, dessous rougeâtre.

#### 2° NYMPHE

J'ai bien vu la nymphe, j'en avais plusieurs; je les ai toutes laissées éclore sans en prendre la caractéristique. Je sais que c'est un maillot informe, noirâtre, logé au milieu de l'écorce, dans un trou rond dont l'extrémité se rapproche de la paroi supérieure. C'est fin juin qu'a lieu la nymphose.

3<sup>e</sup> INSECTE PARFAIT

Longueur, 7 1/2 à 8 millimètres. *Tête* noire, hérissée de poils obscurs. *Palpes* et *antennes* rouges. *Prothorax* noir sur son tiers antérieur, rouge pâle postérieurement, plus long que large, finement ponctué. *Écusson* parallèle, aussi large que long, arrondi en arrière, rouge pâle. *Élytres* rouge pâle sur le tiers antérieur, noires postérieurement, avec deux bandes transversales d'un duvet blanc, l'antérieure faisant suite à la tache rouge pâle, la postérieure presque à l'extrémité des élytres qui sont parallèles jusqu'aux trois quarts, puis arrondies; peu convexes et grossièrement ponctuées, dessous pubescent, noirâtre. *Poitrine* et *abdomen* rougeâtres. *Pattes* rouge pâle.

C'est du 15 au 20 juillet qu'a eu lieu chez moi l'éclosion de la nymphe.

Nous avons donc devant nous un insecte éminemment utile, nous rendant de très bons services à l'état de larve comme à l'état d'insecte parfait; à l'état de larve d'abord, en détruisant une quantité de larves d'insectes nuisibles aux forêts; à l'état d'insecte parfait, en débarrassant nos arbres d'une multitude d'insectes divers, tous ennemis des forêts, qu'il va chercher sous les écorces où ils viennent se réfugier; malheureusement, il ne paraît pas très commun, mais il est bien aidé par son congénère le *Thanasimus formicarius* qui vit à la même table et a les mêmes mœurs.